



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **12 octobre 2009**

Décision n° **B-2009-1204**

commune (s) :

objet : Location et maintenance de véhicules poids-lourds sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine - Lot n° 3 : location, maintenance de douze véhicules 19/21 tonnes sans conducteur pour assurer des prestations de déneigement sur le territoire de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché

service : Direction générale - Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 05 octobre 2009

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2009

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Frih, M. Rivalta.

Absents excusés : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), MM. Charrier, Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Barge, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Sécheresse (pouvoir à Mme Gelas), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Blein, Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Philip, Charles, Vesco, David G., Lebuhotel.

Bureau du 12 octobre 2009**Décision n° B-2009-1204**

objet : **Location et maintenance de véhicules poids-lourds sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine - Lot n° 3 : location, maintenance de douze véhicules 19/21 tonnes sans conducteur pour assurer des prestations de déneigement sur le territoire de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché**

service : Direction générale - Direction de la propreté

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent marché a pour objet la location et la maintenance de 12 véhicules 19/21 tonnes sans conducteur pour assurer des prestations de déneigement sur le territoire de la Communauté urbaine.

Conformément aux articles 26, 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée concernant la location et la maintenance de véhicules poids-lourds pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine.

Le marché est composé de 3 lots. Le présent rapport concerne le lot n° 3 : location et maintenance de 12 véhicules 19/21 tonnes sans conducteur pour assurer des prestations de déneigement sur le territoire de la Communauté urbaine.

Il s'agit d'un marché à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics, passé pour une durée ferme de 4 ans à compter de sa notification, pour un montant minimum sur la durée totale du marché de 760 000 € HT, soit 908 960 € TTC et un montant maximum annuel de 2 180 000 € HT, soit 2 607 280 € TTC.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 18 septembre 2009, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Eurolocation comme la plus avantageuse économiquement.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande passé pour une durée ferme de quatre ans à compter de sa notification, concernant la location et la maintenance de véhicules poids-lourds pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine - lot n° 3 : location, maintenance de 12 véhicules 19/21 tonnes sans conducteur pour assurer des prestations de déneigement sur le territoire de la Communauté urbaine, et tous les actes contractuels y afférents avec la société Eurolocation, pour un montant minimum sur la durée totale du marché de 760 000 € HT, soit 908 960 € TTC et un montant maximum annuel de 2 180 000 € HT, soit 2 607 280 € TTC.

2° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 2009 et suivants - section de fonctionnement - fonction 813 - centre budgétaire 5830 - centre de gestion 583700 - compte 613 520.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 octobre 2009.